

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BURTONCOURT

Séance du 25 Septembre 2022 – 10 H 30.

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en fonction : 10

Nombre de conseillers présents : 08

Date d'envoi des convocations : Le 16 Septembre 2022.

PRESENTS : JAGER Bruno / WITTKOWSKI Nicolas / MICHEL Daniel / BEAUSEROY Raphaël / HOUPERT André / BEAUSEROY Anabelle / MERY Nicolas / NEWEL Sabine.

ABSENTS EXCUSES: TALFUMIER Hervé (procuration à Mr WITTKOWSKI Nicolas / BUCHER Robert (procuration à Mr HOUPERT André)

N° 18 – 2022 : ETAT DE PREVISION DES COUPES – EXERCICE 2023.

Le Maire présente au Conseil Municipal l'état de prévision des coupes pour l'exercice 2023. Il est prévu de travailler dans les parcelles 11 5 et 10 de la Forêt Communale.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve et autorise le Maire à signer l'état de prévision des coupes en forêt communale pour l'exercice 2023 pour une recette brute estimée à 48 240 € HT.

Pièce-jointe : Etat de prévision des coupes – Exercice 2023.

Délibération certifiée exécutoire,
Burtoncourt, le **30 SEP. 2022**
Le Maire,

André HOUPERT

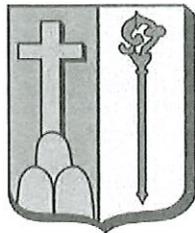


Burtoncourt, le 26 Septembre 2022.

Le Maire,

André HOUPERT





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BURTONCOURT

Séance du 25 Septembre 2022 – 10 H 30.

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en fonction : 10

Nombre de conseillers présents : 08

Date d'envoi des convocations : Le 16 Septembre 2022.

PRESENTS : JAGER Bruno / WITTKOWSKI Nicolas / MICHEL Daniel / BEAUSEROY Raphaël / HOUPERT André / BEAUSEROY Anabelle / MERY Nicolas / NEWEL Sabine.

ABSENTS EXCUSES: TALFUMIER Hervé (procuration à Mr WITTKOWSKI Nicolas / BUCHER Robert (procuration à Mr HOUPERT André)

N° 19 – 2022 : DEVIS DEBARDAGE 2023.

Après avoir pris connaissance du devis de débardage pour l'exploitation de la forêt pour l'exercice 2023, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve et autorise le Maire à signer le devis de débardage établi par la SAS CHÊNE D'OR pour les bois façonnés de l'hiver 2022/2023 qui s'élève à un montant de 5 983,45 € TTC.

(Pièce-jointe : Devis débardage.)

Délibération certifiée exécutoire,
Burtoncourt, le **3.0 SEP. 2022**
Le Maire,

André HOUPERT

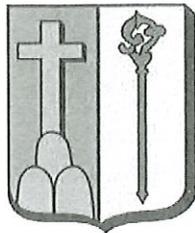


Burtoncourt, le 26 Septembre 2022.

Le Maire,

André HOUPERT





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BURTONCOURT

Séance du 25 Septembre 2022 – 10 H 30.

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en fonction : 10

Nombre de conseillers présents : 08

Date d'envoi des convocations : Le 16 Septembre 2022.

PRESENTS : JAGER Bruno / WITTKOWSKI Nicolas / MICHEL Daniel / BEAUSEROY Raphaël / HOUPERT André / BEAUSEROY Anabelle / MERY Nicolas / NEWEL Sabine.

ABSENTS EXCUSES: TALFUMIER Hervé (procuration à Mr WITTKOWSKI Nicolas / BUCHER Robert (procuration à Mr HOUPERT André)

N° 20 – 2022 : DEVIS EXPLOITATION 2023.

Après avoir pris connaissance du devis pour l'exploitation de la forêt pour l'exercice 2023, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve et autorise le Maire à signer le devis exploitation établi par la SAS CHÊNE D'OR qui s'élève à un montant de 7 664,80 € TTC.

(Pièce-jointe : Devis exploitation)

Délibération certifiée exécutoire,
Burtoncourt, le
Le Maire,

3 0 SEP. 2022

André HOUPERT

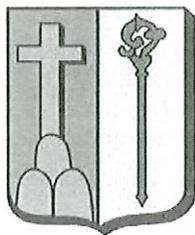


Burtoncourt, le 26 Septembre 2022.

Le Maire,

André HOUPERT





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BURTONCOURT

Séance du 25 Septembre 2022 – 10 H 30.

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en fonction : 10

Nombre de conseillers présents : 08

Date d'envoi des convocations : Le 16 Septembre 2022.

PRESENTS : JAGER Bruno / WITTKOWSKI Nicolas / MICHEL Daniel / BEAUSEROY Raphaël / HOUPERT André / BEAUSEROY Anabelle / MERY Nicolas / NEWEL Sabine.

ABSENTS EXCUSES: TALFUMIER Hervé (procuration à Mr WITTKOWSKI Nicolas / BUCHER Robert (procuration à Mr HOUPERT André)

N° 21 – 2022 : TAXE DE SEJOUR 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Burtoncourt décide à l'unanimité, un retour au tarif de la taxe de séjour « avant COVID » et fixe comme suit et à compter du 01/01/2023 la taxe de séjour forfaitaire concernant l'exploitation du camping « La Croix du Bois Sacker ».

Rappel des données :

- **Période d'ouverture** : du 1^{er} Mai au 31 Août, soit 125 nuitées
- **Capacité d'accueil** : 89 emplacements
- **Abattement** : 50%

Calcul de la taxe de séjour : 125 X 3 X 0,20 X 0,50 X 89 = 3 337,50 €.

Montant de la taxe forfaitaire due : 3 337,50 €.

Calcul pour les établissements non classés (chambres d'hôtes) :

- $64 \div 2 = 32$
- La taxe est fixée à 1%
- $32 \times 0,01 = 0,32$

Conformément à l'article L2333-30 du CGCT la plus élevée de la collectivité est 0,20 €.

Donc le montant retenu est 0,20 € par personne et par nuitée pour les chambres d'hôtes non classées.

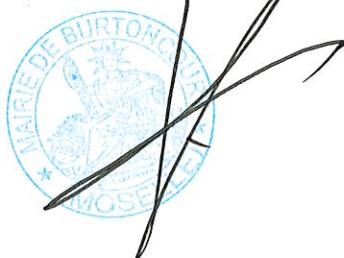
Délibération certifiée exécutoire,

Burtoncourt, le

3 0 SEP. 2022

Le Maire,

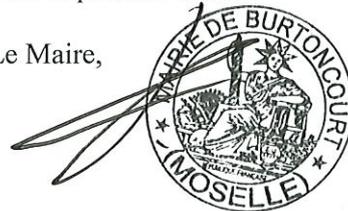
André HOUPERT



Burtoncourt, le 26 Septembre 2022.

Le Maire,

André HOUPERT





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BURTONCOURT

Séance du 25 Septembre 2022 – 10 H 30.

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en fonction : 10

Nombre de conseillers présents : 08

Date d'envoi des convocations : Le 16 Septembre 2022.

PRESENTS : JAGER Bruno / WITTKOWSKI Nicolas / MICHEL Daniel / BEAUSEROY Raphaël / HOUPERT André / BEAUSEROY Anabelle / MERY Nicolas / NEWEL Sabine.

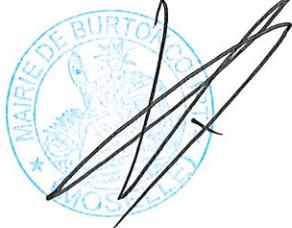
ABSENTS EXCUSES: TALFUMIER Hervé (procuration à Mr WITTKOWSKI Nicolas / BUCHER Robert (procuration à Mr HOUPERT André)

N° 22 – 2022 : CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS.

Conformément à la Loi N° 2021-1520 du 25 novembre 2021 dite loi MATRAS et au Décret N° 2022-1091 du 29 juillet 2022 relatif aux modalités de création et d'exercice de la fonction de conseiller municipal correspondant incendie et secours,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, nomme Mr WITTKOWSKI Nicolas comme correspondant incendie et secours, suite à sa candidature.

Délibération certifiée exécutoire,
Burtoncourt, le **30 SEP. 2022**
Le Maire,

André HOUPERT

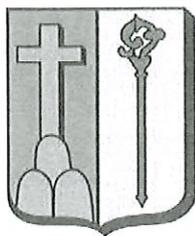


Burtoncourt, le 26 Septembre 2022.

Le Maire,

André HOUPERT





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BURTONCOURT

Séance du 25 Septembre 2022 – 10 H 30.

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en fonction : 10

Nombre de conseillers présents : 08

Date d'envoi des convocations : Le 16 Septembre 2022.

PRESENTS : JAGER Bruno / WITTKOWSKI Nicolas / MICHEL Daniel / BEAUSEROY Raphaël / HOUPERT André / BEAUSEROY Anabelle / MERY Nicolas / NEWEL Sabine.

ABSENTS EXCUSES: TALFUMIER Hervé (procuration à Mr WITTKOWSKI Nicolas / BUCHER Robert (procuration à Mr HOUPERT André)

N° 23 – 2022 : TARIFS LOCATION SALLE COMMUNALE ET AUTRES.

- TARIFICATION DE LA LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE :

Occupant	Réservation	Location	Caution
Commune	/	Gratuit	/
Association de la Commune	/	Gratuit	/
Habitants de la Commune week-end ou 1 journée	/	100 €	300 € sans la cuisine 500 € avec la cuisine
Extérieur de la Commune week-end ou 1 journée	50 €	300 €	300 € sans la cuisine 500 € avec la cuisine
Organisateur atelier payant ou organisateur de formation de la Commune ½ journée sans cuisine	/	15 €	/
Organisateur atelier payant ou organisateur de formation de la Commune journée avec cuisine	/	30 €	500 €
Anniversaire enfants de – 16 ans de la Commune (Goûter la journée sans la cuisine)	/	30 €	/
Anniversaire enfants de – 16 ans de la Commune (Goûter la journée avec la cuisine)	/	30 €	100 € avec la cuisine

- TARIFICATION DE LA CASSE OU VOL DE LA VAISSELLE :

- Assiette : 3 € l'unité
- Verre : 3 € l'unité
- Couverts : 3 € l'unité

- LOCATION DU CHAPITEAU ET GARNITURES DE TABLES + BANCS.

Le Conseil Municipal décide mettre à la disposition des habitants de Burtoncourt et des communes non incluses dans la CCHC, un chapiteau démontable de 8m X 5m et des garnitures de tables + bancs, aux conditions suivantes :

- **Location du chapiteau pour un week-end : 50 € (Cinquante euros)** du jeudi au mardi de la semaine suivante. Si dépassement, majoration de 50 €.
- **Garnitures de tables + bancs : Gratuit pour les habitants si manifestation sur la localité (matériel non prêté dans le cas contraire).** Si matériel rendu après le mardi de la semaine suivante, facturation de 5 € (cinq euros) par garniture. **(Matériel à rendre nettoyé et en bon état).**

Délibération certifiée exécutoire,
Burtoncourt, le
Le Maire,

30 SEP. 2022

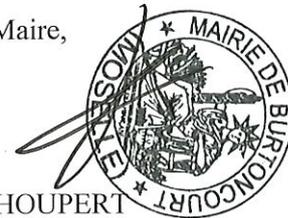
André HOUPERT

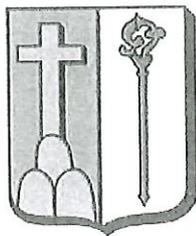


Burtoncourt, le 26 Septembre 2022.

Le Maire,

André HOUPERT





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BURTONCOURT

Séance du 25 Septembre 2022 – 10 H 30.

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en fonction : 10

Nombre de conseillers présents : 08

Date d'envoi des convocations : Le 16 Septembre 2022.

PRESENTS : JAGER Bruno / WITTKOWSKI Nicolas / MICHEL Daniel / BEAUSEROY Raphaël / HOUPERT André / BEAUSEROY Anabelle / MERY Nicolas / NEWEL Sabine.

ABSENTS EXCUSES: TALFUMIER Hervé (procuration à Mr WITTKOWSKI Nicolas / BUCHER Robert (procuration à Mr HOUPERT André)

N° 24 – 2022 : Décision modificative de crédits N° 05/2022.

Après exposé du Maire, et dans le cadre de la réalisation des travaux de « mise en sécurité et de pérennisation d'une conduite AEP (sécurisation d'un frontis) »,
 Le Conseil Municipal autorise le Maire à modifier les crédits inscrits au Budget Primitif 2022 comme suit :

<u>DEPENSES</u>			<u>RECETTES</u>		
<u>Article</u>	<u>Intitulé</u>	<u>Montant</u>	<u>Article</u>	<u>Intitulé</u>	<u>Montant</u>
231	Quote-part Commune	475.00	458201	Remboursement par la CCHCPP	5 244.22
458101	Quote-part CCHCPP	5244.22	10226	FCTVA quote-part Commune	190.00
458101	Reversement DETR CCHCPP	1 311.00	1341	DETR Commune	285.00
			458201	DETR quote-part CCHCPP	1 311.00
TOTAL		7 030.22	TOTAL		7 030.22

Délibération certifiée exécutoire,
 Burtoncourt, le
 Le Maire,

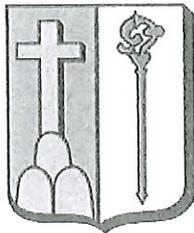
30 SEP. 2022

André HOUPERT

Burtoncourt, le 26 Septembre 2022.

Le Maire,

André HOUPERT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BURTONCOURT

Séance du 25 Septembre 2022 – 10 H 30.

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en fonction : 10

Nombre de conseillers présents : 08

Date d'envoi des convocations : Le 16 Septembre 2022.

PRESENTS : JAGER Bruno / WITTKOWSKI Nicolas / MICHEL Daniel / BEAUSEROY Raphaël / HOUPERT André / BEAUSEROY Anabelle / MERY Nicolas / NEWEL Sabine.

ABSENTS EXCUSES: TALFUMIER Hervé (procuration à Mr WITTKOWSKI Nicolas / BUCHER Robert (procuration à Mr HOUPERT André)

N° 25 – 2022 : DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N° 06/2022.

Le Maire de BURTONCOURT,

Vu la loi n° 88-13 du 5 janvier 1988 portant amélioration de la décentralisation et notamment son article 16 ;

Vu les crédits inscrits au budget aux l'article 231, Immobilisations corporelles en cours;

DECIDE d'affecter à l'article 2152, Installations de voirie, insuffisamment doté les crédits ci-dessous :

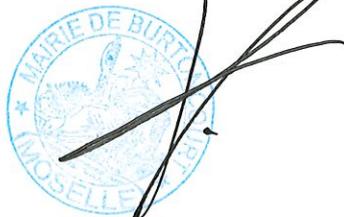
SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Article	Intitulé	Somme	Article	Intitulé	Somme
231	Immobilisations corporelles en cours	- 20 000			
2152	Installations de voirie	+ 20 000			
TOTAUX		/	TOTAUX		/

Délibération certifiée exécutoire,

Burtoncourt, le **30 SEP. 2022**

Le Maire,

André HOUPERT



Burtoncourt, le 26 Septembre 2022.

Le Maire,

André HOUPERT

